



ACMDPQ

INFO * ACMDPQ

Qualité • Pertinence • Leadership

Volume 1 – Numéro 5

Juin 2026

Table des présidents-es 15 juin 2026



Bulletin d'information à l'intention des présidents et présidentes de CMDPSF membres de l'ACMDPQ

Sommaire :

- [Guide sur l'évaluation de l'acte par le CMQ](#)
- [Table nationale d'évaluation de l'acte](#)
- [Règlement de régie interne](#)
- [Santé Québec](#)
- [Prochaine journée d'activités de l'ACMDPQ – automne 2026](#)
- [Règlement fédéral sur les substances désignées](#)
- [JFI – FMSQ](#)
- [Calendrier des rencontres](#)

GUIDE SUR L'ÉVALUATION DE L'ACTE PAR LE COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC (CMQ)

Le Collège des médecins du Québec (CMQ) travaille actuellement à l'élaboration d'un guide sur l'évaluation de l'acte, dont la publication est prévue à l'automne. Dans le cadre du partenariat établi avec l'ACMDPQ pour la rédaction, la diffusion et la formation, le Collège transmettra à l'Association une copie de ce guide afin de recueillir ses commentaires et suggestions d'amélioration.

Les membres seront tenus informés des développements à cet égard.

TABLE NATIONALE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ACTE

Le 8 juin dernier marquait la reprise des travaux de cette table. Les présidents et présidentes des différents comités se sont dits heureux de se retrouver à nouveau réunis.

Les membres se sont fixés comme objectifs la réalisation d'un exercice de *benchmarking* ainsi que l'élaboration d'un tableau comparatif. Par ailleurs, des efforts seront déployés afin de développer des stratégies visant à permettre au comité d'évaluation de l'acte — l'un des comités clés du CMDPSF — de reprendre un rôle de *leadership* au sein des établissements.

RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE (RRI)

À l'heure actuelle, moins de 50 % des établissements ont adopté leur règlement de régie interne (RRI). Cette situation s'explique

notamment par le fait que certains établissements ont dû en reporter l'adoption en raison des moyens de pression exercés par des fédérations médicales tandis que, dans un autre cas, certains éléments juridiques devaient être validés avec le contentieux.

Pour le moment, l'absence d'adoption du RRI dans ces établissements ne soulève pas d'enjeux majeurs.

SANTÉ QUÉBEC

Lors de la dernière rencontre des présidents et présidentes de CMDPSF, nous vous avons informés du départ de Dr Jean Longtin de Santé Québec. Il appert que son poste sera aboli, de sorte qu'il n'y aurait plus de représentation médicale au sein de la haute direction de Santé Québec.

Par ailleurs, il semble que la structure proposée par Santé Québec se soit éloignée de son mandat initial.

PROCHAINE JOURNÉE D'ACTIVITÉS DE L'ACMDPQ – AUTOMNE 2026

La prochaine journée d'activités se tiendra le vendredi **13 novembre 2026 au Château Laurier de Québec**. Outre la journée de formation, se tiendront l'assemblée générale de l'ACMDPQ, la table des présidents-es de CMDPSF en présentiel et la remise du prix du président édition 2026. Programmation à venir. À inscrire d'ores et déjà à votre agenda.

RÈGLEMENT FÉDÉRAL SUR LES SUBSTANCES DÉSIGNÉES - ENTRÉE EN VIGUEUR PRÉVUE LE 1ER OCTOBRE 2026

Une nouvelle réglementation fédérale liée à la Loi sur les aliments et drogues doit entrer en vigueur le 1er octobre prochain. Cette mesure concerne notamment les substances désignées, telles que les opiacés, les médicaments contrôlés et les benzodiazépines. Ce que l'on constate actuellement, c'est que cette réglementation pourrait empêcher les pharmaciens de modifier de façon autonome les ordonnances pour de ces médicaments dans le cadre des ententes de partenariat en pratique avancée mises en place dans plusieurs établissements.

Concrètement, cela signifierait que toute modification, par exemple à une dose de morphine, nécessiterait désormais une communication systématique avec le médecin prescripteur, comme cela se faisait il y a plusieurs décennies. Une telle situation introduirait une lourdeur importante dans les processus cliniques, alors que les organisations de santé cherchent plutôt à améliorer la fluidité et à maximiser la disponibilité des professionnels pour les patients. Ce recul pourrait donc avoir un impact négatif sur l'efficacité des soins et sur la rapidité des interventions.

Face à cette situation, plusieurs organisations du domaine pharmaceutique et de la santé se mobilisent pour tenter de faire renverser cette décision. Des démarches sont en cours afin d'intervenir auprès de Santé Canada dans l'objectif de préserver les pratiques actuelles. À cet effet, l'ACMDPQ prévoit se positionner aux côtés d'autres partenaires du réseau pour

défendre le maintien de l'autonomie professionnelle des pharmaciens et éviter un retour en arrière. L'objectif est de faire en sorte qu'avant l'entrée en vigueur de la réglementation à l'automne, des ajustements soient apportés afin de maintenir des pratiques efficaces et sécuritaires pour les patients.

FÉDÉRATION DES MÉDECINS SPÉCIALISTES DU QUÉBEC (FMSQ) – JFI DEVIENT NUMIAH

Cet événement, anciennement connu sous le nom de JFI (Journée de formation interdisciplinaire), a récemment fait l'objet d'une refonte complète pour devenir NUMIAH.

Pour vous inscrire aux prochaines activités qui se tiendront en octobre 2026, voici le lien : <https://programmation FMSQ>

CALENDRIER DES RENCONTRES – TABLES DES PRÉSIDENTS-ES

Un calendrier des rencontres à partir de l'automne sera établi. Les rencontres se tiendront les lundis, 16 h 30 ce qui convient à tous et à toutes.

À noter : les présidents-es qui souhaitent aborder différents sujets lors de ces rencontres sont invités-es à les adresser à l'avance à l'ACMDPQ.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances ! Que cette période vous permette de bien vous reposer, de vous ressourcer et de profiter pleinement de moments de qualité, tant personnels que professionnels.

Au plaisir de vous retrouver en pleine forme à la rentrée !